

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 juin 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

N° CS191

AMENDEMENT

présenté par

Mme Santiago, Mme Hadizadeh, M. Baptiste, Mme Capdevielle, M. Fégné, Mme Herouin-Léautey, Mme Thiébault-Martinez, M. Saulignac et M. Simion

ARTICLE 2

Retiré avant publication.